

PÔLE ANIMATION DE ROQUEFORT SUR GARONNE



ISABELLE CHRÉTIEN 06.49.30.74.49

isabellec.apeai@gmail.com





JOËLLE, FLORENCE, MATHILDE, MARIE-CHRISTINE, PAUL, ISABELLE



DU 22 AVRIL AU 31 MAI 2024



INSCRIPTION sur internet



École (

31360 ROQUEFORT SUR GARONNE

Cort:

TOUS LES JOURS DE 12H à 13H30



MIDI

MATIN

ACCUEIL AU RYTHME DE L'ENFANT



Tu peux participer aux ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES proposées par Mathilde

Ou choisir ce qui te plaît dans l'espace aménagé pour toi : jeux de société, jeux d'imitation, de construction, coin lecture, dessin libre, ...



Après le repas, à partir de 13h00, différentes activités sont proposées en fonction des besoins du groupe d'enfants :

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

Découverte de la relaxation

Jeux collaboratifs

Jeux sportifs

Jeux d'observation

TAP

MARDI : 15H10 à 16H30

VENDREDI : 15H00 À 16H30



MARDI

Maternelles et Primaires :

Beatbox



VENDREDI

Maternelles et Primaires:

Jeux Olympiques 2024

Athlétisme Parcours motricité





LUNDI

Activité zen

1001 façons de se détendre

JEUDI

Concours de dessin

Lacs et cascades

MARDI

Activité extérieure

Les cadeaux de Dame nature

VENDREDI

projet d'enfants

Construction : Lego et compagnie ...

Tu peux aussi profiter de l'espace de jeux en extérieur quand il fait beau ou choisir ce qui te plaît dans l'espace aménagé pour toi : jeux de société, jeux d'imitation, de construction, lecture, dessin libre, ...

Fête de la nature

04 MAI 2024

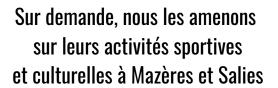
Présentation des oeuvres et défilé des enfants



Possibilité d'inscrire vos enfants pour les mercredis après-midi









TARIFS

Tarification forfaitaire par trimestre, peu importe le nombre de présences. Votre enfant est présent sur 1 temps (par exemple le midi) ou peut être présent sur 3 temps (par exemple matin, midi et soir)

	1 temps	2 temps	3 temps
0/200	8€	18€	20€
201/400	10€	20€	22€
401/600	12€	22€	24€
601/800	14€	24€	26€
801/1000	16€	26€	28€
1001 et +	18€	28€	30€

Cotisation annuelle de 10€ par enfant obligatoire, valable pour tous les dispositifs. Réduction famille nombreuse 5% à partir du deuxième enfant.











